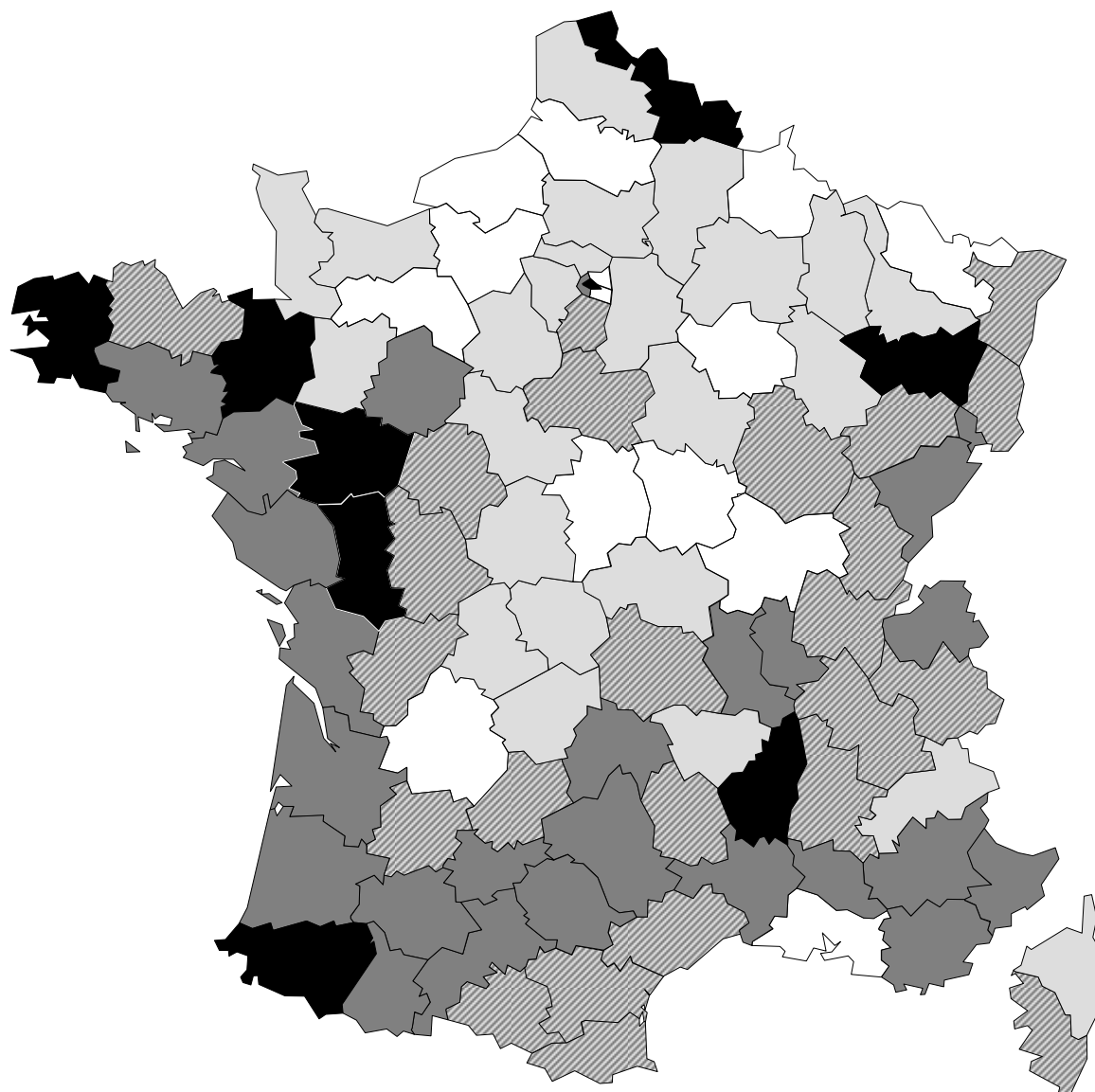
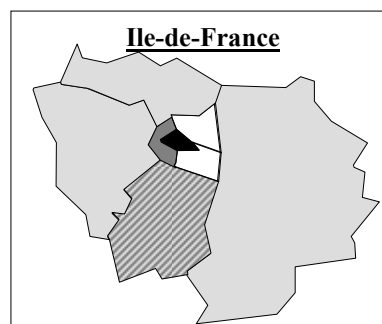
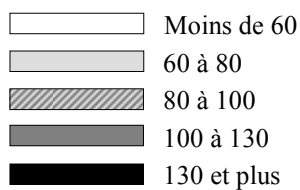


Nombre d'agrément en cours de validité au 31/12/2006 pour 100 000 adultes de 25-59 ans dans le département¹



Légende – Agréments accordés p. 100 000 adultes



¹ Excepté pour les DOM, départements pour lesquels les données concernant la population des 25-59 ans ne sont pas diffusées par l'Insee.

Extrait du rapport :

Situation des pupilles de l'Etat au 31.12.2006, Paris : Observatoire national de l'enfance en danger (Oned), février 2008, 120 p.

Au regard de la structure des populations départementales (nombre d'adultes de 25-59 ans), des disparités fortes existent en terme de délivrance d'agrément (carte 6-1) et, par là-même, d'agréments en cours de validité à la fin de l'année 2006 (carte 6-2).

[...]

Concernant les agréments en cours de validité, la situation des départements les plus extrêmes continue à se singulariser. Ainsi, tous les départements où le taux d'agréments en cours de validité est supérieur à 130 pour 100 000 adultes de 25-59 ans ont vu leur taux augmenter encore au cours de l'année 2006 (sauf le Maine-et-Loire qui reste cependant le département où le taux est le plus important). A l'inverse, la majorité des départements où le taux d'agrément en cours de validité est le plus faible ont un taux encore inférieur à celui de 2005.